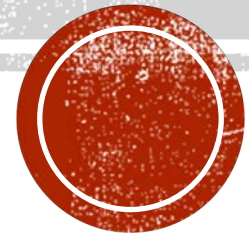


**J'AI UN RÉSEAU TOUT À L'HEURE :  
CE N'EST PAS FORCÉMENT UNE  
BONNE NOUVELLE...**



Michel Favez, professeur associé, Unité de formation continue de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne.

# POUR SITUER L'EXIGENCE DU TRAVAIL EN RÉSEAU ET DES PRATIQUES INTERPROFESSIONNELLES

- *« Interdisciplinarité et interprofessionnalité supposent en effet de renoncer à une posture de référence, d'aucuns diraient en langage sociologique de domination, d'accepter de se positionner au sein d'un collectif pluriel, de rendre son expertise accessible et « assimilable » (faire un travail de pédagogie, en somme), d'entendre et de comprendre l'expertise des autres et d'en intégrer les résultats comme éléments complémentaires de la sienne. »*

(Hatano-Chalvidan, M. (2016). Interdisciplinarité et interprofessionnalité : proximité sémantique coïncidente ou construction d'un nouveau modèle d'activité ? *Forum*, 2(2), 8-16. <https://doi.org/10.3917/forum.148.0008> )

# DES PRATIQUES DE COLLABORATIONS ÉVIDENTES... MAIS QUI RÉVÈLENT DES DIFFICULTÉS RÉCURRENTES:

1. La redondance des disqualifications.
2. La fixation de la conflictualité au sein des réseaux, par défaut.
3. Un morcellement plutôt renforcé des collaborations, des spécialisations, des trajectoires professionnelles.
4. Des attentes contradictoires qui promeuvent le changement de certaines pratiques, tout en renforçant la stabilité d'autres dans un même contexte d'intervention.
5. La possible « crise » des idéaux professionnels en protection des mineurs.

# L'ÉNONCÉ DE PISTES À SUIVRE POUR ALLER AU-DELÀ DES DIFFICULTÉS

1. Comment pourrions-nous mieux relier et conjuguer l'implication individuelle, institutionnelle et interprofessionnelle ?
2. Comment assurer un travail interinstitutionnel concernant les contentieux et plus généralement la conflictualité entre entités, structures, etc. ?
3. Comment soutenir notre (inter)professionnalité en valorisant le patchwork « impossible », mais précieux, de ce qui fait notre consistance professionnelle ?

# L'ÉNONCÉ DE PISTES À SUIVRE POUR ALLER AU-DELÀ DES DIFFICULTÉS

4. Comment assurer un dialogue renouvelé qui implique une participation effective des enfants, des adolescents, de leurs parents, traduisant en faits les compétences qui leur sont reconnues, incluant les difficultés qui peuvent être les leur ?
5. Face aux disqualifications, comment mobiliser des pratiques qualifiantes ?

# AU PRÉALABLE.

- L'importance de *cadres contenant et structurants* nos pratiques interprofessionnelles.



**LA REDONDANCE  
DES  
DISQUALIFICATIONS.**



LA FIXATION DE LA  
CONFLICTUALITÉ AU  
SEIN DES RÉSEAUX.

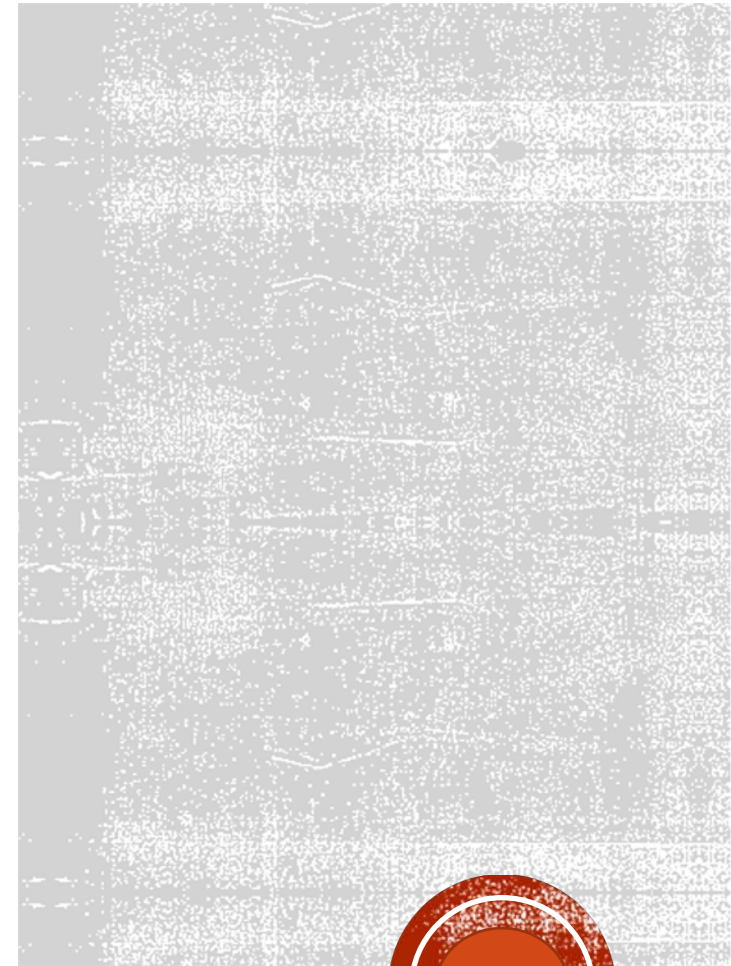


UN MORCELLEMENT  
PLUTÔT RENFORCÉ  
DE NOS PRATIQUES.

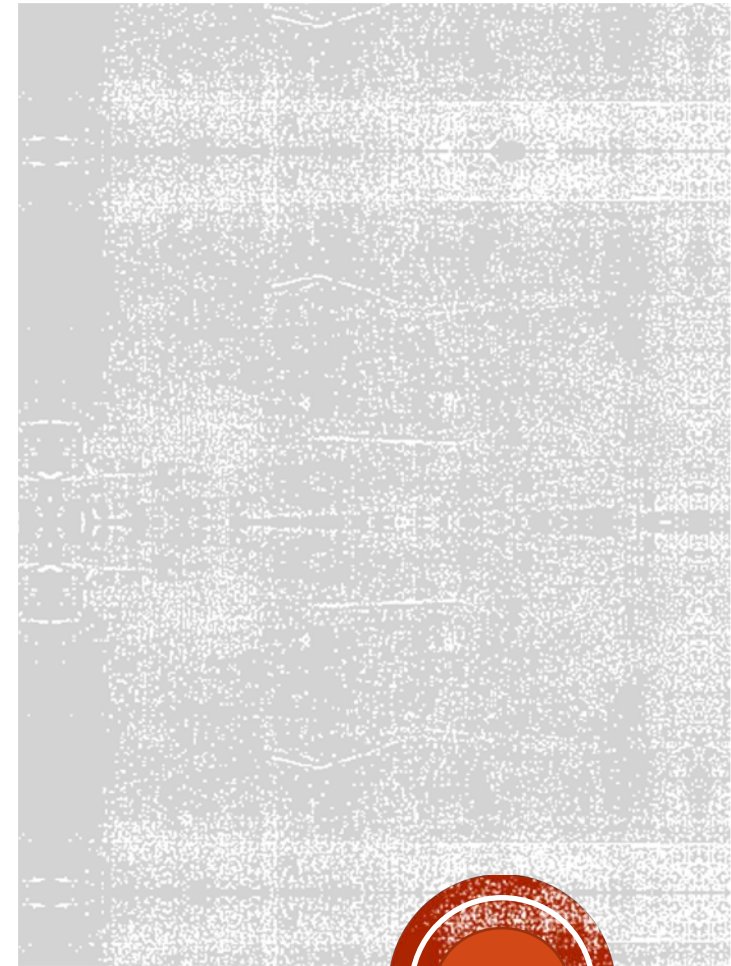


**UNE POSSIBLE  
« CRISE » DES  
IDÉAUX  
PROFESSIONNELS EN  
PROTECTION DES  
MINEURS ?**

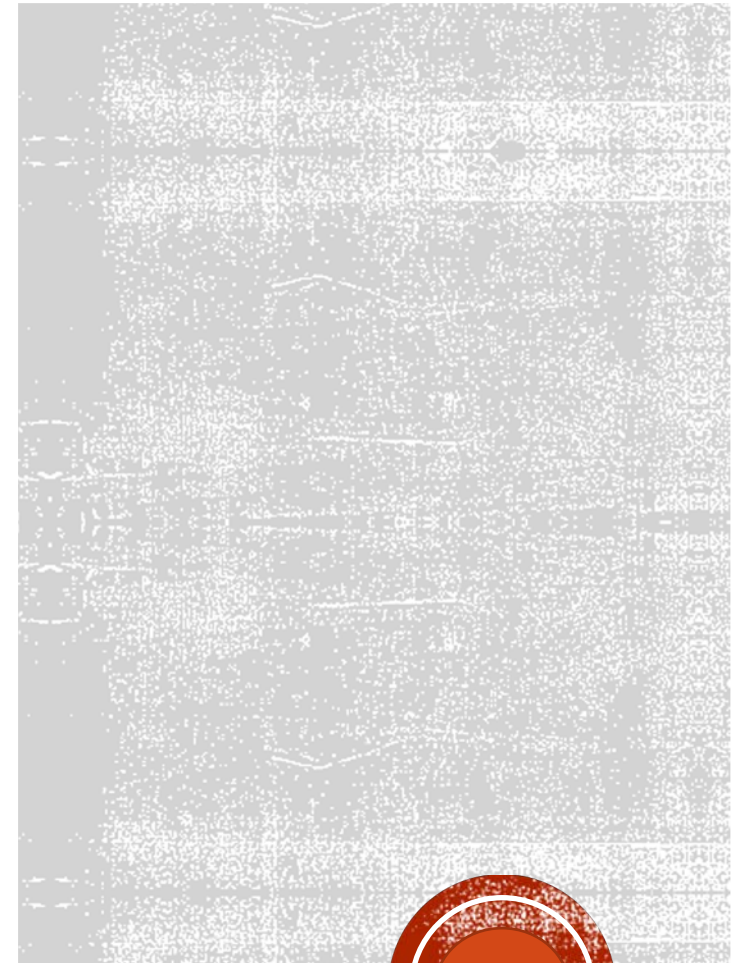
**COMMENT POURRIONS-  
NOUS MIEUX RELIER ET  
CONJUGUER L'IMPLICATION  
INDIVIDUELLE,  
INSTITUTIONNELLE ET  
INTERPROFESSIONNELLE ?**



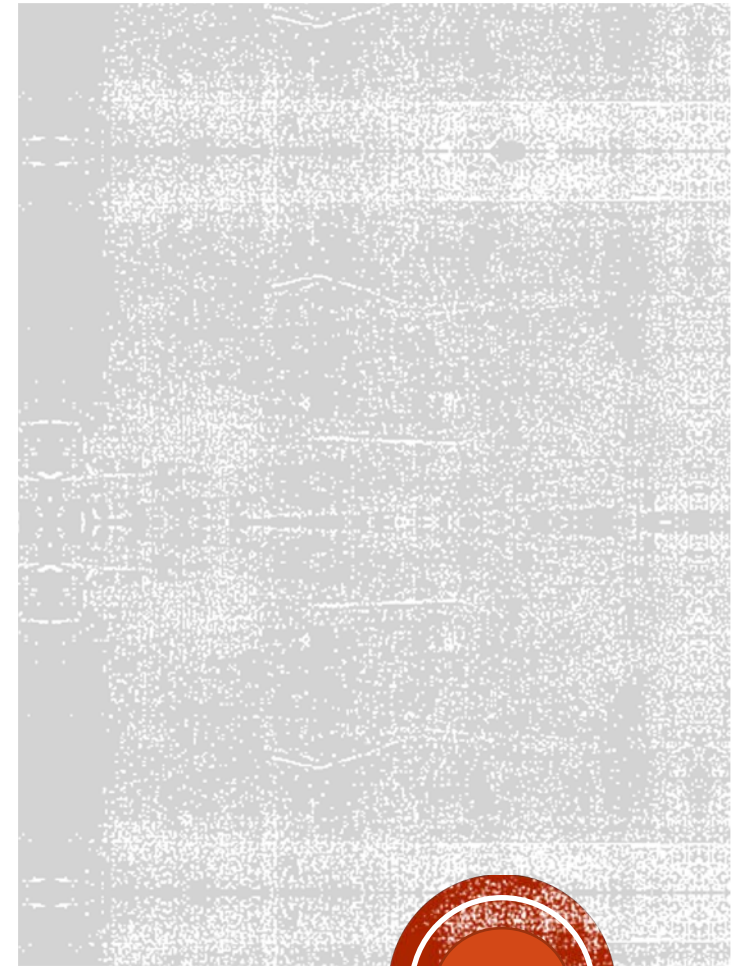
# COMMENT ASSURER UN TRAVAIL INTERINSTITUTIONNEL ?



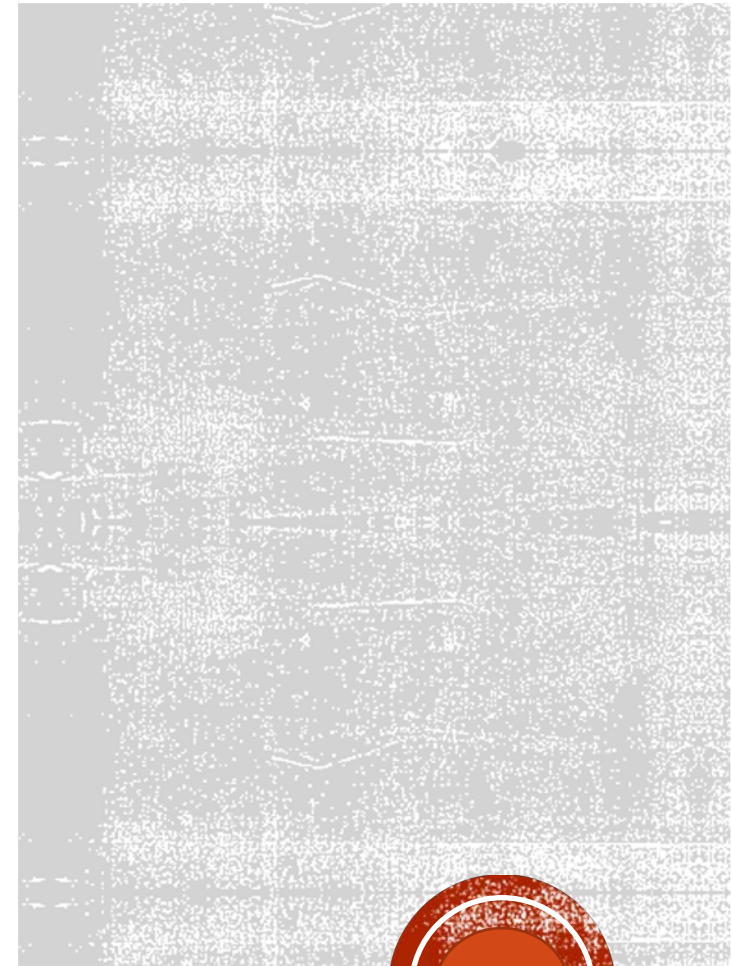
**COMMENT SOUTENIR NOTRE  
(INTER)PROFESSIONNALITÉ EN  
VALORISANT LE PATCHWORK  
« IMPOSSIBLE », MAIS  
PRÉCIEUX, DE CE QUI FAIT  
NOTRE CONSISTANCE  
PROFESSIONNELLE ?**



**COMMENT ASSURER UN DIALOGUE  
RENOUVELÉ QUI IMPLIQUE  
RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES,  
DES DIFFICULTÉS ET DES  
SOUFFRANCES ?**



**FINALEMENT, FACE AUX  
DISQUALIFICATIONS, COMMENT  
MOBILISER DES PRATIQUES  
QUALIFIANTES ?**





**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION !**

